

Slacklinen

Une pratique adaptée du
Slackline pour éviter des
dommages aux arbres



Slackline / slacklining

Lors du slacklining ou en faisant du slackline, le sportif se déplace sur une bande élastique, les slacklines, la bande étant tendue au-dessus du sol entre deux points d'accroches fixes. Le but est de se balancer sur cette bande.

Comme points de fixations pour les slacklines, ce sont souvent des arbres qui sont utilisés. Vu que la fixation non conforme des slacklines sur le tronc des arbres peut endommager très gravement les arbres, des services responsables d'espaces verts du groupe de travail *Arbres en ville* de la conférence allemande des responsables d'espaces verts (GALK) et l'Union suisse des parcs et promenades (USSP | VSSG) ont décidé de publier cette prise de position. Elle s'adresse aux slackliners et aux propriétaires des arbres ainsi qu'aux représentants de ces derniers.

Le slacklining est un nouveau sport tendance, qui rencontre de plus en plus de succès ces dernières années. Cette activité agit positivement sur la concentration, la coordination et l'équilibre corporel et elle est souvent pratiquée par des grimpeurs, des skieurs et d'autres sportifs comme sport complémentaire. Comme le slacklining ne nécessite que peu d'équipement, il est facilement praticable à l'extérieur. En tant que sport réputé calme, le slacklining se pratique généralement individuellement et n'engendre de ce fait pas de problème avec d'autres utilisatrices et utilisateurs d'espaces verts ou d'autres places de détente. C'est surtout en ville que l'on rencontre beaucoup d'adeptes, essentiellement des jeunes, qui pratiquent ce genre de sport.

Le slacklining et l'administration publique

En matière de slacklining, les réactions des différentes villes en Suisse comme en Allemagne sont fort variées. Il y a des villes qui :

- interdisent totalement le slacklining dans leurs espaces verts ;
- ont édicté une interdiction de slacklining sur les arbres et qui proposent aux slackliners des points d'attaches fixes dans leurs espaces verts ;
- ont équipé certains arbres avec des protections pour le slacklining et donc qui autorisent la pratique du slacklining uniquement sur ces arbres ;
- informent les slackliners à l'aide de flyers et d'autres moyens de communication sur une utilisation conforme et ménageant les arbres ;

- qui n'ont pas encore de prescriptions spécifiques sur la manière de réagir envers ce nouveau genre de sport tendance.

Ce qui est important dans cette situation, c'est qu'en proposant des installations construites pour le slacklining (poteau d'attaches), celui qui met en place de telles installations (en règle générale il s'agit d'une ville) créée un ouvrage et endosse en conséquence la responsabilité civile correspondante. L'installation ou la construction doit présenter une stabilité et un aspect sécuritaire suffisant et doit répondre à des critères de sécurité bien définis (hauteur de chute, par exemple).

Si des arbres sont proposés comme attaches, ils ne doivent présenter aucun risque (stabilité, bois mort, bois sec, etc.).



Exemple positif : installation bien aménagée avec une protection d'une bonne largeur sur le tronc de l'arbre, accrochage d'une certaine largeur et indépendant des bandes de slacklines, arrimage sur un arbre d'un diamètre suffisamment important et avec une écorce assez épaisse, de l'espace libre en-dessous et à côté de la bande, sans dérangement pour les autres utilisateurs du parc.

Problèmes avec les slacklines

Si les slacklines sont fixées sur un arbre de manière non adaptée et plusieurs fois au même endroit sur le tronc, la pression non visible de l'accroche endommage le cambium et les tissus de réserves de l'arbre. Une utilisation fréquente du même arbre provoque aussi un tassement du sol et endommage les racines affleurantes. De telles blessures, même minimes représentent autant de portes d'entrée pour les champignons lignivores et autres destructeurs d'arbres.

Rien que la pression des bandes peut endommager le développement de l'aubier et de l'écorce. Des écrasements du tissu de ces vaisseaux vitaux et des décollements d'écorce peuvent se produire, ce qui interrompt l'alimentation de la couronne de l'arbre. Des dommages partiels du cambium entraînent des dommages partiels dans la couronne. Si le cambium est abîmé sur une grande surface ou même sur toute la circonférence du tronc, l'arbre va mourir.

Eviter les dommages avec une fixation adaptée sur le tronc

- Toujours appliquer une protection assez large sur le tronc et n'arrimer les accroches de la bande de slackline que là-dessus.
- N'utiliser que des « ceintures » assez larges (minimum de 10 cm de largeur), vu qu'elles répartissent mieux la pression et représentent une pression ponctuelle moins forte.
- Mise en tension adéquate de la slackline sur les accroches au tronc en appliquant une protection du tronc conforme et adaptée.

Pourquoi ?

Une pression excessive lors de la tension de la slackline provoque une compression trop forte de l'écorce et du cambium et provoque des dégâts sur cette partie du tronc. Si la bande de slackline n'est pas assez tendue, l'arrimage sur le tronc peut bouger, ce qui entraîne le frottement de l'écorce qui provoque ensuite des blessures au cambium.



Pas de cette manière : protection du tronc insuffisante et bande d'arrimage au tronc trop étroite

- Adopter un genre d'arrimage adapté et renoncer à des slacklines avec des boucles d'accroche non indépendantes (donc qui se resserrent).

Pourquoi ?

Avec des slacklines qui se referment (se resserrent) sur le tronc (boucles glissantes, points d'ancrage), se créent de fortes pressions de cisaillement, qui endommagent l'écorce et le cambium. Il peut s'ensuivre des blessures aux tissus et des décollements d'écorces.

- N'utiliser comme accroches des slacklines que des arbres adaptés avec un diamètre de plus de 40 cm de diamètre et ne pas fixer la bande trop haut.

Pourquoi ?

Si l'on utilise un arbre trop fin comme accroche des slacklines, les forts mouvements entraînent des déchirures racinaires ou le tronc peut même se briser sous la pression.



Pas comme ça ! Arrimage inadéquat des bandes de fixation, absence de protection et accroche trop haute sur le tronc. Même sur des arbres qui semblent adaptés, il faut en vérifier la stabilité. Les actions sur le milieu de la slackline ne doivent pas induire de mouvements sur l'arbre.

Pourquoi ?

Des mouvements du tronc indiquent que sa stabilité par rapport à la pression de la slackline n'est pas suffisante. L'arbre peut se briser ou des branches peuvent tomber. Des installations sur de tels arbres doivent impérativement être enlevées.

- Lors de la période croissance, de mars à mai, il ne faut pas utiliser les arbres comme arrimage de la slackline.

Pourquoi ?

Pendant la phase de croissance des arbres au printemps, leur sensibilité aux blessures est la plus grande.

- Ne pas utiliser toujours le même arbre comme arrimage de la slackline.

Pourquoi ?

En changeant régulièrement d'arbres comme arrimage de la slackline, on peut éviter des tassements du sol et des dégâts aux racines.

Espaces verts urbains et parcs publics

Dans les parcs et les espaces verts, les arbres ont une importance essentielle au sens le plus fort du terme. Avec leur grande dimension, ils constituent des éléments marquants du paysage et avec leurs multiples fonctions, ils exercent une influence prépondérante sur la qualité d'accueil des parcs et de l'environnement ainsi que sur l'ensemble du climat urbain. Afin de déployer leurs inestimables bienfaits, les arbres en ville nécessitent respect et compréhension des utilisateurs des installations.

Les services municipaux responsables des espaces verts ont le devoir de coordonner les différentes sollicitations et attentes par rapport aux espaces verts et parcs publics et doivent veiller à ce que les différentes et nombreuses utilisations par les gens ne provoquent ni surexploitation ni dégât permanent.

Nous nous réjouissons que ce document d'information puisse y contribuer et qu'il favorise une utilisation respectueuse et diversifiée de nos espaces verts et parcs publics.



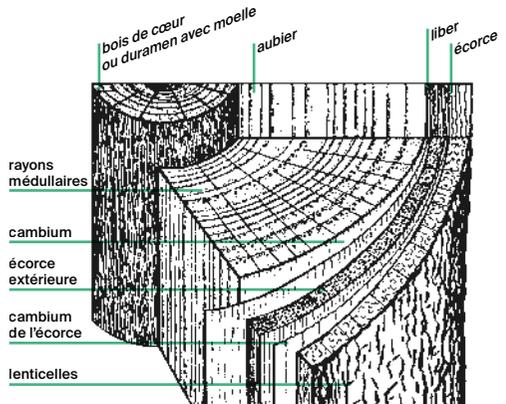
L'USSP se présente

Fondée en 1964, l'Union suisse des Services des parcs et promenades (VSSG | USSP) compte aujourd'hui plus de 160 membres. L'USSP appuie les villes et communes en leur offrant formation, information, et échange d'expériences à propos des espaces verts, elle forme des Groupes de travail pour approfondir des problématiques d'actualité. Le Groupe de travail Arbres met à disposition des informations pour la sélection, la plantation, les soins et la protection des arbres, il publie également des Directives pour l'indemnisation des dommages causés aux arbres.

www.vssg.ch

Comment fonctionne un arbre ?

L'alimentation de la couronne de l'arbre passe par l'aubier et par des substances nutritives qui circulent sous l'écorce. Cette écorce protège le tout comme une protection naturelle. Entre l'aubier et l'écorce, on trouve le cambium, qui forme de nouvelles cellules au printemps, notamment des vaisseaux conducteurs. Dans une coupe en travers du tronc, ces couches sont visibles et forment des cernes annuels, qui sont très sensibles au débet.



www.swiss-slackline.ch
www.alpenverein.de/bergsport/aktiv-sein/trends_aid_10478.html
www.slacklineverband.com/
www.galk.de

Impressum

Edition 2018

Conférence allemande des responsables d'espaces verts (GALK) et Union suisse des Services des Parcs et Promenades (VSSG | USSP) par son Groupe de travail Arbres

Auteur

Gerhard Doobe (GALK, Groupe de travail Arbres en ville)

Traduction

Roger Beer (VSSG | USSP, Groupe de travail Arbres)